

Le mot

L'Amicale Laïque soutient l'un des fondateurs du journal de Saint Joseph de Porterie, tant attendu par ses lecteurs, pour que son édition reste pérenne. La parole est à Georges Héline.

du Président

Dix huit ans, le bel âge

C'est aussi celui de votre « Petit Journal de Saint Jo ». Il a vu le jour quelques mois avant le Bicentenaire de la Révolution, ce bouleversement politique qui, dans la douleur, ouvrit le pays à la Démocratie.

Nous venons de commémorer en décembre 2005 le centième anniversaire de la loi instituant la séparation des Eglises et de l'Etat. Ce fut aussi, en son temps, un événement majeur. C'était l'aboutissement d'une longue démarche. Déjà, en 1792, l'Etat-Civil avait été laïcisé. Puis Félicité de Lamennais, prêtre et écrivain (1782 – 1854) demandait dans son journal « l'Avenir » cette séparation. En 1832, Rome condamna cette initiative. Dans les années 1880, le pouvoir républicain avait amorcé, par une succession de mesures, le renvoi de la religion dans la sphère privée.

Par ces petites mesures, la loi et les consciences s'étaient préparées à la réforme, aidées en cela par la scolarisation de plus en plus effective, et également du fait que l'enseignement religieux était devenu facultatif (catéchisme du jeudi, jour de congé scolaire). Ce 9 décembre 1905 ne fut donc que l'aboutissement d'une longue démarche.

**Je n'ai pas eu mon « Petit Journal » !
Ne désespérez pas !**

Il en restera bien un exemplaire pour vous à la Bibliothèque de l'Amicale Laïque (Maison des Associations), chez nos boulangers ou sur le présentoir de la Mairie annexe du Ranzay...



Le prochain numéro
Le petit journal
paraîtra début mai 2006

La Rédaction du Petit Journal
reçoit vos articles jusqu'au 15 mars



Directeur de la publication : Jean-Yves Roy

Rédacteurs : G. Héline – L. LeBail – O. Perron

ALPAC – Maison des Associations – 478, route de Saint-Joseph – 44300 NANTES – 02.40.25.21.38
alpac.nantes@wanadoo.fr <http://www.alpacnantis.com>

L'Etat laïque n'est pas une exception française ; de grands pays comme les Etats Unis, la Russie, l'Inde, la Turquie, le Portugal ..., avec des nuances, ont adopté ce statut. De part et d'autre de ce système, en Chine par exemple, l'athéisme est fortement encouragé et les religions très encadrées. En d'autres lieux – Arabie, Iran, Pakistan, ... - les religieux ont la haute main sur les destinées de l'Etat.

Dans le principe universel de laïcité, la tolérance aux diverses pratiques religieuses et leur respect sont de mise, avec quelques soubresauts dus, en particulier, à l'émergence et la reconnaissance de l'Islam, et à un degré moindre, du Judaïsme.

Dans le monde, la consolidation de la laïcité ne s'effectuera qu'avec le lent progrès de la démocratie.

Diffusé à plus de 3000 exemplaires, « le Petit Journal », qui se veut le bulletin de liaison des habitants de ce bout de 8^{ème} Canton, s'attache à ce grand principe.

Si certains d'entre vous ont des constats ou des suggestions à exposer concernant la vie du quartier, soumettez-nous vos articles, dans l'esprit laïque qui nous anime !

Georges HELINE

Un OSCAR pour Jean Jahan

En 2003, la Commune Libre de Saint Jo recevait un des « Oscars » du Bénévolat décernés par la Banque Populaire Atlantique. Et c'est notre président d'honneur Jean Jahan, « maire » de la Commune Libre qu'il avait créée en 1989, qui montait sur la scène pour recevoir le trophée.

En décembre 2005, Jean était de nouveau à l'honneur, à titre personnel cette fois, puisqu'un nouvel « Oscar » est venu récompenser une vie de bénévolat en grande partie consacrée à notre Amicale Laïque.

Le Programme des Fêtes de l'Amicale Laïque

L'ALPAC vous propose des fêtes organisées par la Commission Fête de l'ALPAC

A la Maison des Associations – St Joseph de Porterie

Venez avec vos amis, vous serez les bienvenus

| | | | | |
|----------------|---|------------------------|---|------------|
| <i>18 mars</i> | - | <i>Soirée costumée</i> | | |
| <i>8 avril</i> | - | <i>BELOTE</i> | - | <i>19h</i> |
| <i>13 mai</i> | - | <i>BELOTE</i> | - | <i>19h</i> |

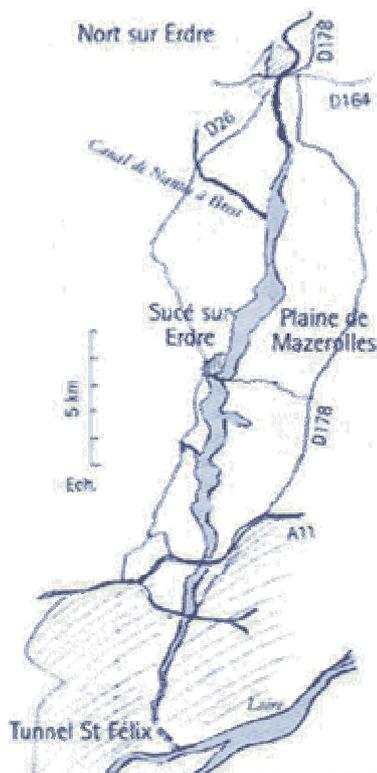
La commission fête de l'ALPAC cherche des bénévoles à leurs convenances pour certaines de nos fêtes.

Contactez

La responsable de la Commission Fêtes : Brigitte Le Mouillour 06.16.25.73.68

ou

La Secrétaire de la Commission Fêtes : Marie-Anne Marchand 06.68.74.46.98



L'Erdre pour tous

En 1848, on avait commencé à construire un chemin de halage sur la rive droite de l'Erdre ; les textes de loi le permettaient, alors. Faute de crédits, on en réalisa seulement quelques centaines de mètres, à la Jonelière. En 1868, le projet fut repris ; les rapports des Ponts et Chaussées firent état de l'hostilité d'une grande partie des riverains.

Les malheureux allaient être « troublés dans la jouissance de leurs propriétés d'agrément dont les abords seraient par suite de l'existence d'un chemin de halage pour ainsi dire à la merci d'une foule de promeneurs appartenant à la classe ouvrière qui fréquentent ces parages les dimanches et les fêtes et souvent même les autres jours de la semaine. »

Et chacun savait, dans le beau monde, que « la société qui hante la rivière d'Erdre est déplorable sous le rapport des

mœurs. »

L'esprit a-t-il changé ? ce n'est pas sûr. Sur la rive chapelaine, la Ville de la Chapelle vient de faire sauter un obstacle, de taille ! au cheminement des promeneurs.

Elle a ouvert, à prix d'or (alors que ce passage aurait toujours dû rester public), un beau sentier qui va, en longeant le parc de la Gâcherie, de la Grimaudière (le port de la Chapelle) jusqu'à la Gandonnière, en amont. Et puis voilà que tout semble remis en question : une nouvelle décision de justice risquerait, paraît-il, d'annuler cette belle réalisation.

Lorsque les amoureux de l'Erdre (et ils sont nombreux !) ont appris ces nouveaux ennuis, leur sang n'a fait qu'un tour, et un gros millier d'entre eux, édiles en tête, se sont retrouvés, le 15 janvier, par un beau soleil presque printanier, sur la rive en litige.

Faudra-t-il rééditer les grandes manifestations, les pique-niques "sauvages" qui, il y a une trentaine d'années, permirent de libérer enfin une grande partie des bords de la belle rivière ?

CLCV

(Confédération du Logement et du Cadre de Vie)

Maison des Associations
478, route de St Joseph



Vous voulez participer à la vie de votre quartier.
Venez nous donner votre avis sur son évolution.

La CLCV vous invite à partager votre point de vue sur le quotidien de St Joseph de Porterie et les perspectives d'aménagement pour les prochaines années.

La CLCV, en tant qu'association, est un partenaire privilégié de la Mairie.

En nous rejoignant, vous pouvez agir pour l'amélioration de notre quartier et sur les projets en cours.

Venez nombreux le mardi 14 mars 2006 à la Maison des Associations.

La Poste du quartier

Notre quartier change, de jour en jour, et La Poste s'adapte !

Depuis le début de 2006, le bureau de la place du marché a un peu modifié ses horaires, pour s'adapter à sa clientèle : forte demande en début d'après-midi, retour au calme en soirée. Désormais, les horaires sont devenus :

Du lundi au vendredi , 9 h – 12 h et 14 h 30 – 18h

Le samedi , 9 h – 12 h.

Un guichet le matin, un second guichet l'après-midi : ils sont tenus par Samuel Benoît et par Anne Lise Guérin.

Les services financiers de La Poste viennent d'être élevés au rang de « Banque Postale », ce qui veut dire, pour nous les usagers, que nous pouvons maintenant, en plus des services auxquels nous étions habitués (chèques postaux, assurance-vie, caisse d'épargne, etc.), obtenir un prêt immobilier. Une conseillère financière, Katelle Jouan actuellement, se tient à la disposition des personnes intéressées, sur rendez-vous (02 40 30 11 66).

Autre changement, mais dont les usagers ne s'apercevront guère : dès le printemps, notre bureau devient un « bureau satellite » de la poste Jules Verne : trois bureaux (Saint Joseph, Jules Verne, le Vieux Doulon), avec un (une) seul « directeur d'établissement », assisté d'un (d'une) chef d'équipe.

D'avril à juillet, les bureaux de l'Eraudière et du boulevard Jules Verne vont être fermés à tour de rôle pendant quelques semaines pour travaux de rénovation ou d'extension. Cela risque d'avoir quelques répercussions sur le bureau de Saint Joseph, qui devra peut-être alors – nous ne nous en plaignons pas - ouvrir avec une plus grande amplitude pour accueillir nos voisins des Marsauderies, de Port-Boyer et de la route de Paris.

Nous en serons avertis par la presse.

Le Musée du Temps qui passe

Un musée s'est ouvert à l'automne, juste à notre porte. Certains d'entre nous le connaissaient déjà, dans ses anciens locaux, place A. Briand à l'entrée du bourg de Carquefou. La bâtisse qui l'accueillait commençait à devenir « hors normes », exigüe. En 1993, la ville de Carquefou avait acheté le domaine des Renaudières – la Fleuriaie. Au bout de son allée, le vieux manoir des Renaudières y tombait en ruine ; une partie des communs a été élégamment réhabilitée, la Mairie y héberge maintenant le Musée du Temps qui passe. Bientôt, l'Ecole de Musique y disposera elle aussi de locaux adaptés.

Le musée a été créé par une association qui compte aujourd'hui une quarantaine de bénévoles ; à l'occasion des premières « Journées du Patrimoine » de 1980, elle avait décidé de collecter tout ce qui avait trait à la mémoire de Carquefou. En 1987, le butin était devenu suffisamment copieux pour être exposé : les Carquefoliens, et particulièrement les frères Mellay, charpentiers-couvreurs réputés, avaient prêté, le plus souvent donné, les mille trésors qu'on peut voir aujourd'hui aux Renaudières : photos, objets anciens, meubles, ustensiles, outils, textiles surtout Une collection de huit cahiers (toujours en vente) transmettait témoignages et recherches historiques.

Le musée aimerait pouvoir fonctionner sous forme d'expositions temporaires qui donneraient à ses visiteurs l'envie de revenir. Actuellement, « *Mémoire de Femmes* » y montre la vie des femmes vers 1900, leurs occupations autour du textile : le lavoir et la lessive (le "carrosse" et le "bat-drap"), le repassage (des coiffes !), la couture. Un très gros travail, bénévole, de nettoyage et de restauration, a précédé l'installation des collections de vêtements et sous-vêtements anciens - une étonnante série de culottes fendues - populaires et bourgeoises, de linge, de coiffes du pays, de vaisselle et d'ustensiles, de jouets d'enfants.

C'est un joli petit musée, aéré, présenté avec beaucoup de goût et de simplicité, l'accueil y est chaleureux ; il peut même faire l'objet d'une étape, pour les randonneurs. On suit l'Erdre par le sentier du Vieux Gâchet, jusqu'à Port-Jean ; on emprunte la route tranquille qui va à Carquefou ; bientôt, un antique chemin permet d'atteindre les Renaudières. Ou encore, à partir du rond-point de la Fleuriaie (le "Super U"), il suffit de suivre la vieille allée des Renaudières qui aboutit au manoir. De la Fleuriaie, on y arrive aussi en voiture, par la rue qui dessert l'I.U.T. : un balisage (les Renaudières) actuellement un peu succinct permet de ne pas s'égarer dans ce nouveau quartier.

Horaires : En février, le dimanche de 15 h à 17 h. Pour les groupes, sur rendez-vous.

Contacts : 02 40 52 79 30

e-mail : museetempsquipasse@wanadoo.fr

L'école des Batignolles



C'est une histoire assez curieuse, que celle de l'école des Batignolles, la vieille école, celle de l'usine. En 1920, l'usine de locomotives, toute neuve, a commencé à tourner.

Elle embauche des ouvriers qui arrivent de toute la France, de toute l'Europe.

En octobre 1920, 250 maisonnettes en bois sont déjà habitées par le personnel.

Les célibataires ont été logés dans des baraquements au Ranzay, le long de la route de Saint Joseph ; les familles sont hébergées dans les trois nouvelles cités : la Halvêque, la Baratte, le Ranzay. « Il y a là, écrit l'inspecteur primaire, un effectif, non encore dénombré, mais approximatif, de 200 enfants d'âge scolaire. »

On ne peut se passer d'une école : « *La cité ouvrière la Halvêque est à 2 km environ des écoles de la Collinière, à 4 km de celle de Saint Joseph, quartiers où se trouvent à la fois des écoles publiques et privées. Les familles n'acceptent pas d'envoyer leurs enfants aussi loin, et d'autre part l'agglomération de la Halvêque justifie amplement la création d'écoles de quartier ou de secteur.* »

Le maire, Paul Bellamy, et l'inspecteur, aimeraient bien accueillir les nouveaux élèves dans une école publique et laïque. Mais la Ville de Nantes ne serait pas fâchée de faire quelques économies : on sort à peine de la guerre, et quelle guerre !. De son côté, la Société Batignolles – Châtillon préférerait sans doute une école privée, mais il lui faudrait alors payer elle-même les enseignants. Entre gens de bonne volonté, on va rapidement trouver un compromis : l'usine mettra les locaux gratuitement à la disposition de l'Instruction Publique, se chargera du matériel, de l'entretien et des fournitures scolaires ; l'Etat payera le salaire des instituteurs ; la Ville réglera les indemnités de résidence des maîtres (censées couvrir le prix de leur loyer), car ceux-ci pourront être logés dans les cités.

L'école sera prête à fonctionner dès le 15 ou le 20 janvier 1921.

La Société, qui avait d'abord songé à édifier des classes « Bessonneau » sur le terrain qui recevra bientôt l'église, a fait aménager les bâtiments de la ferme du domaine de la Halvêque. La dite ferme semble être de construction relativement récente : les bâtiments sont disposés en « U », les encadrements des ouvertures sont ornés de briques comme cela se faisait à la fin du 19^{ème} siècle. « *Le bâtiment transformé en école est construit en maçonnerie et couvert en ardoises. Le sol intérieur est constitué par un parquet en chêne posé sur lambourdes. Les murs intérieurs sont enduits en plâtre, recouverts d'une peinture à la colle. [...] Chaque école comporte une cour séparée avec préau couvert de 20 mètres sur 6 mètres et un WC à 4 compartiments. Un compartiment spécial, destiné aux maîtres, est en outre réservé dans l'un des édicules. Les classes et les cours sont éclairées à l'électricité. Le groupe est alimenté en eau de la Ville de Nantes par 2 bornes-fontaines ; de plus, un lavabo est aménagé dans chaque préau.* »

Mais, prévient l'inspecteur primaire, les Batignolles ont présenté des exigences. L'école ne recevra que les enfants du personnel de l'usine ; la condition est acceptable, il suffira de répondre aux candidats extérieurs qu'il n'y a plus de place, avec cependant une tolérance pour les quelques maisons voisines.

Et, surtout : « *La société, pour sauvegarder ses intérêts matériels et moraux, est décidée à ne pas tolérer chez elle de fonctionnaires qui pourraient à un moment donné prendre une attitude hostile ou agressive ou amener des troubles dans un milieu impressionnable comme l'est un groupement ouvrier. Elle exigerait que les nominations du personnel ne fussent en aucun cas faites sans l'agrément du Directeur des Batignolles.* »

Cela, par contre, n'est pas du tout légal : dans l'enseignement public, l'inspecteur d'Académie propose, et le préfet dispose en nommant les instituteurs.

En décembre 1920, lorsqu'on va signer la convention, le directeur des Batignolles insiste : « *Vous avez bien voulu nous dire que vous ne voyiez aucun inconvénient à soumettre à notre agrément, avant leur nomination, les maîtres et maîtresses chargés de l'enseignement à notre Ecole. Nous vous serions reconnaissants de nous donner à leur sujet tous les renseignements pouvant présenter un intérêt pour nous, afin que nous vous donnions notre consentement en pleine connaissance de cause. De plus, si nous reconnaissions que bien qu'ayant agi en plein accord avec vous à ce sujet, les maîtres et maîtresses ainsi nommés ne correspondaient pas à ce que nous attendions d'eux, vous avez bien voulu nous dire que vous les remplaceriez sur notre demande après accord avec nous.* »



Ho là ! note l'inspecteur d'académie en marge, au crayon, en face de ce paragraphe, ce sont des choses qui se disent, mais qui ne s'écrivent surtout pas ! *« Convention tacite non écrite puisqu'elle aurait diminué la prérogative préfectorale [...], le remplacement comportant un déplacement d'office ne pouvant être prévu sous forme aussi rapide, mais le remplacement serait possible toutes les fois qu'on pourrait faire une permutation dans Nantes. »*

L'école – les deux écoles, une pour les garçons, une pour les filles - ouvre le lundi 7 février 1921, avec 24 garçons et 27 filles de 3 à 7 ans, et 38 garçons et 54 filles de 7 à 12 ans ; les enfants avaient commencé par fréquenter les écoles de la Colinière et de Saint Joseph de Porterie, ils s'inscrivent progressivement au nouveau groupe scolaire.

Amans Guindré et son épouse, de Châteaubriant, seront les premiers directeurs, M. et Mme Loirat, adjoints, et Mme Veuve Bouyer prendra la classe maternelle. Un problème majeur se pose alors : « Il est préférable d'annexer la classe enfantine à l'école de garçons, le groupe étant confié à un ménage et le mari ayant antérieurement une situation de directeur d'école à 3 classes – alors que sa femme était son adjointe – on ne peut donner à l'adjointe d'hier une situation supérieure à celle de son mari et directeur. ».

Or, le ministère exige que la classe des petits soit rattachée à l'école de filles. L'augmentation rapide des effectifs permettra de trouver une solution qui ne portera pas atteinte aux prérogatives masculines.

En novembre 1921, 45 et 67 enfants s'entassent dans les deux classes « garçons », 20 autres ont dû être casés dans la classe enfantine de l'école de filles. Chez les filles, les effectifs des deux classes primaires sont à peine plus légers : 36 et 60 ; la classe enfantine, elle, « accueille » 118 petits ! *« Je n'ose envisager sans une certaine appréhension le moment où la classe enfantine devrait recevoir les enfants dès l'âge de 2 ans (décret du 15 juillet 1921) »*, s'inquiète l'inspecteur.

Il y a peu d'absences : *« La proximité de l'école au centre de la cité, le souci d'instruction des meilleurs ouvriers (la Société choisit évidemment ceux auxquels elle offre le bénéfice du logement sain et presque luxueux à bon marché), l'absence de toute cause et presque de toute occasion de vagabondage dans un quartier presque rural malgré ses occupations industrielles, expliquent ce fait. »* Dès la rentrée d'octobre 1922, une troisième classe « garçons » et une quatrième classe « filles » sont ouvertes, en échange de suppressions ... à Nîmes et à Beaucaire.

Les nominations se succèdent, généralement approuvées par la direction de l'usine. Parfois, les candidats prennent leurs précautions : M. et Mme Luce se sont fait recommander par un ingénieur d'Indret, aux enfants duquel ils donnaient des cours particuliers. Bientôt cependant, cette exigence des Batignolles va susciter quelques remous : *« L'administration des Batignolles écrit au curé de la commune dont vient l'instituteur pour être renseigné. Les instituteurs ont déjà exprimé leur déplaisir d'être ainsi appréciés par le curé. Mais comme la chose leur paraît anodine, il n'y a pas eu, à ma connaissance, de protestation officielle. »* On est alors en pleine guerre scolaire, l'école publique est encore « l'école du diable » ; cette réaction des instituteurs paraît bien conciliante !

L'inspecteur primaire lui-même s'insurge : *« L'obligation de soumettre vos décisions à l'agrément d'une société dont, en somme, nous faisons les affaires (environ 120 à 140 000 F de traitements qu'elle devrait payer, un personnel enseignant recruté sans peine et plaisant au personnel ouvrier) me paraît excessive. Il suffit, à mon avis, que l'administration évite soigneusement de mettre aux Batignolles des maîtres faisant de la politique avec les ouvriers. La question pourra être reprise – avec entière liberté pour nous – dès que j'aurai pu faire construire le groupe scolaire que j'ai demandé route de Paris. Je l'ai demandé parce que les écoles des Batignolles devenaient trop petites, que le quartier s'agrandit rapidement. »* Il faudra attendre l'après-guerre pour que ce projet se réalise.

Les mœurs patronales ont changé, 1936 est passé par là.

A la Libération, les travailleurs, avec les comités d'entreprise, prennent leurs œuvres sociales en main.

Les Batignolles souhaitent se débarrasser de l'école, qui, d'ailleurs, accueille de plus en plus d'enfants étrangers au personnel de l'usine : 610 élèves, 11 classes de garçons, 8 classes de filles.

En 1951, la Ville a refusé la proposition de l'usine qui voulait lui vendre l'école : « L'établissement dont il s'agit ne répond nullement aux conditions exigées par le Ministère de l'Education Nationale, pour l'aménagement des écoles publiques, les cours sont trop exigües, et leur extension est rendue impossible par l'existence, aux abords immédiats, de nombreux baraquements habités. »

En avril 1951, elle a acheté aux Etablissements Brandt voisins, pour 3 500 000 F, une parcelle de l'ancien domaine de la Halvêque.

Elle projette d'y construire un groupe scolaire moderne : 12 classes garçons, 12 classes filles, une école maternelle de 4 classes, un « ensemble de services centraux » : cantine, service médical, direction, conciergerie. Le nouveau groupe, et celui des Marsauderies, ouvriront leurs portes en 1953.



Notre pain quotidien

Ca bouge, dans les pétrins de Saint Joseph ! Nous avons maintenant deux boulangeries, de vraies boulangeries toutes les deux puisque le pain y est pétri et cuit sur place. Le 17 juin, Valérie et Philippe Bourget, après un séjour dans les Deux Sèvres puis à Saint Etienne de Montluc, ont rejoint Saint Joseph ; leur magasin a remplacé l'atelier de Louis Favrais, le granitier retraité. Ils ont une solide expérience de leur métier, leur pain est bon, toujours frais (ils utilisent un four à cuisson continue). Une spécialité de la nouvelle maison : le « *tourton Marie* », entre le pain et la brioche, moins calorique que les croissants ou les pains au chocolat ; on peut le déguster grillé. Il a rappelé quelque chose de connu à certains clients : c'est en effet une vieille recette de Marie Tressel, une ancienne

boulangère de la Chapelle sur Erdre. Valérie et Philippe Bourget creusent leur trou petit à petit : ils sont optimistes, les Portériens, avec les quelques milliers de nouveaux habitants qui vont bientôt arriver dans notre quartier, n'auront pas trop de deux boulangers pour les nourrir.

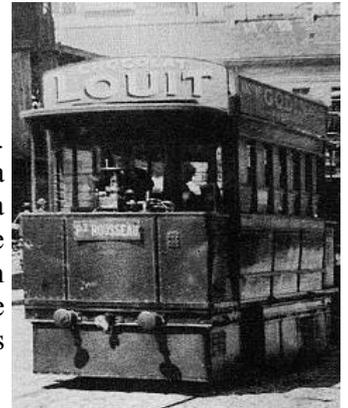
Au « *Fournil de Saint Joseph* », les projets d'extension du centre-bourg ont poussé M. et Mme Gérard à céder leur commerce avec un peu d'avance sur leurs prévisions. Dans quelques proches années (deux ans, trois ans ?), leur magasin sera transféré dans le nouveau centre-bourg qu'on nous annonce, côté Erdre. Cela coïncidera pour eux avec l'âge de la retraite, et ils préfèrent laisser à un « jeune » le soin d'effectuer le changement. Les remplaçants sont trouvés : Magali et Sylvain Pasquier, deux jeunes boulangers qui viennent de passer six ans à Segré et qui souhaitent revenir au pays : leur famille habite le quartier Nantes-Erdre, et Sylvain, avant d'être à son compte, a dû être le premier chef-pâtissier de « *la Régate* », le restaurant de Gâchet. Lorsque le « *Petit Journal* » paraîtra, les nouveaux boulangers seront au travail depuis le 13 février, après quelques jours de fermeture qui auront permis de rafraîchir la devanture et d'aménager l'intérieur à leur façon. L'équipe est solide, elle restera donc la même, et les Pasquier comptent beaucoup sur la recette qu'ils ramènent de Segré (« *Bagatelle* », la première et la seule baguette Tradition « *Label Rouge* » !) pour asseoir leur réputation.

L.A.L.P.A.C. et la Commune Libre, qui n'oublieront pas la gentillesse et la disponibilité de M. et de Mme Gérard, leur souhaitent une longue et agréable retraite !



Le tramway à Saint Jo ?

Souvenez-vous, il y a 21 ans En janvier 1985, le tramway arrivait à la Haluchère. Quatre ans plus tard, le 21 avril 1989, il effectuait son premier voyage jusqu'à la Beaujoire. Que n'avait-on prédit, alors ! C'était la folie des grandeurs, le gaspillage, la destruction de l'environnement, un choix nuisible, onéreux, l'architecture de la ville dévalorisée, la circulation arrêtée dans 42 rues toutes les 2 minutes ! Aujourd'hui, en dépit de ces terrifiants présages, on s'y est fait, à notre tramway, et tellement bien fait que nous sommes nombreux, à Saint Jo, à souhaiter une prolongation rapide de la ligne 1 vers le bourg, Gâchet et son Atlanpole, et même Carquefou.



Où passerait-il donc, se demande-t-on souvent ? Dès les années 80, le tracé avait été prévu par la municipalité Chénard . Il est très visible sur le terrain : suivez le guide ! Nous partons du rond-point de la Beaujoire, par la rue du Haut Launay, entre la rue du Millau et la route de Carquefou : la grande largeur de cette voie a été voulue pour laisser suffisamment de place au passage de la future ligne. A la traversée de l'ancien verger du Launay, le tracé est provisoirement interrompu, jusqu'à ce que ces terres soient viabilisées. On le retrouve rue de l'Embellie (la longue pelouse centrale), puis entre le bourg et le lotissement des Hauts de St Joseph (promenade du Couchant). Il passe la Fontaine Caron par la rue du même nom, puis il décrit une large courbe à travers les nouveaux bureaux (Communauté urbaine) construits entre les routes de St Joseph et de Carquefou.

Ensuite ... pour le moment, le citoyen de base ne peut qu'imaginer : il coupera l'ancien chemin du Moulin de Porterie, devenu rue Nicéphore Niepce, se dirigera vers la Chantrierie par la portion de l'ancienne route de Gâchet aujourd'hui en impasse, avec un nouveau pont sur l'autoroute ? Entre le nouveau boulevard des Européens et l'autoroute, la large bande herbeuse semble bien être destinée à recevoir la future piste.

Nous aurons, c'est presque sûr, un « bus-way » comme celui qui s'installe vers St Sébastien et Vertou, a confirmé M. le Maire venant offrir ses vœux à la population du quartier le 7 janvier. Ce qui est certain, c'est qu'il roulera « *en site propre* », et sera donc préservé des embouteillages ; il sera probablement doublé d'une piste cyclable qui permettra aux sportifs d'aller sur deux roues travailler à la Chantrierie. Les études préalables sont commencées, ainsi que celles de la liaison ligne 1- ligne 2 par le viaduc de la Jonelière, et celles d'un tram-train Nantes – Châteaubriant qui aboutira dans un premier temps à Nort sur Erdre.

Ce n'est que pour après-demain : un tel chantier, avec son financement, ne s'improvise pas.



Le hand-ball à l'A.L.P.A.C.

Bonne année à tous !



En ce début de 2006, la Section Hand, par l'intermédiaire de son équipe dirigeante, vous souhaite une très bonne année, et rappelle son attachement à l'Amicale Laïque qui défend des valeurs que nous nous efforçons de développer au hand-ball. Nous voici à la moitié des championnats. La responsable de section Sylvie Mahé remercie tous les bénévoles qui font le maximum pour faire vivre la section. Nous commencerons par les écoles de hand qui n'ont pas de championnat, mais un tournoi mensuel dirigé par le C.D. Les seize enfants ne manquent pas beaucoup d'entraînement, l'amusement et l'apprentissage font bon ménage, et le tournoi mensuel sert à mettre en pratique ce qu'on a appris le mercredi.

Les « moins de 12 ans filles » se composent de deux équipes qui ont eu un parcours presque identique, où les victoires et les défaites se sont équilibrées. La deuxième partie du championnat les fera jouer dans des groupes de leur niveau.

Les « moins de 12 ans garçons », les plus jeunes, qui arrivent de l'école de hand, passent sur le grand terrain, ce qui leur permettra de rencontrer eux aussi des équipes de leur niveau.

Quant à la deuxième équipe, qui est en dernière année de cette catégorie, son aise sur le terrain est évidente, les victoires paraissent faciles et les défaites pas toujours justifiées. Chez les « moins de 14 ans garçons », le début de saison a été catastrophique, avec de nombreux blessés et un effectif assez restreint. La fin de la première phase a vu le retour des blessés, ce qui a permis de finir dans de bonnes conditions, avec un meilleur moral.

Bravo, mesdemoiselles les « moins de 14 ans », avec la première place de leur championnat, et la victoire sur les deux équipes qu'elles redoutaient le plus, l'A.S.P.T.T. et le N.L.A.. Très sérieuses à l'entraînement, et à l'écoute de leur entraîneuse Anne-Laure, elles s'améliorent de match en match. La deuxième partie de championnat leur permettra de jouer dans une poule avec les meilleures équipes du département. Lorsqu'on regarde les « moins de 16 ans », on se demande s'ils s'amuse ou s'ils jouent au hand, tant ils sont bien ensemble, tant ils obtiennent de bons résultats, avec un bon niveau de jeu. Ils sont bien encadrés, avec beaucoup de sérieux et d'esprit sportif, par Gaël et Christophe.

Les « seniors féminines » joueront en honneur, la première phase ne leur a pas permis de se classer parmi les premières pour jouer en excellence. Quelques défaites (de un ou deux buts) n'ont pas entamé le moral qui reste excellent. Pour les « seniors masculins », les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions, les victoires sont difficiles à obtenir ; la seconde partie du championnat devrait leur permettre de se reprendre. Le groupe « loisirs » se fait plaisir, à l'entraînement et en tournoi, avec de la bonne humeur, une ambiance formidable !

AGENDA :

Le 9 avril, Tournoi féminin

Le 21 mai, tournoi « Loisirs » (mixte)

Les 17 et 18 juin, Tournoi « toutes catégories » :

- ↔ école de Hand ,
- ↔ moins de 12 ans filles (14 filles)
- ↔ moins de 12 ans garçons (14 garçons)
- ↔ seniors masculins
- ↔ seniors féminines.

Les « moins de 14 ans filles » : bilan

Elles sont bien parties ! et très contentes de leur résultat en première phase de championnat, de leur qualification en 8^{ème} de finale en coupe départementale de hand-ball. Certaines joueuses ont été qualifiées en sélection départementale : Aline Mahé, Servane Maubec-Gernoux, Aïssa Séné, Laura Poletti, Sarah Morinière. Félicitations à toutes ces joueuses ! Mais il reste à faire, il faut rester motivées pour cette deuxième phase finale des championnats : nous rencontrerons de belles équipes, comme le N.L.A. ! Il ne faut pas se relâcher !

Venez nombreux les encourager, elles le méritent.

Calendrier sur le site A.L.P.A.C.

Anne-Laure Peaudeau, entraîneur - manager des « moins de 14 ans filles »



DU BITUME AU TARTAN !

La section athlétisme de l'ALPAC possède deux principaux lieux d'entraînement : le parc de la Chantrerie, cadre idéal pour préparer la saison de cross country, et la stade de l'Eraudière pour la pratique de l'athlétisme.

Actuellement muni d'une piste en goudron, ce stade va être rénové dans les prochains mois.

Cela fait plusieurs années que ce projet est évoqué. Grâce à une fructueuse collaboration avec les services de la ville le voici qui arrive à son terme. Des réunions mêlant pouvoirs locaux, sportifs, et membres de l'ALPAC ont eu lieu afin de définir les orientations de ce nouveau stade. Et, en Octobre dernier le projet de rénovation du stade a été voté en conseil municipal. Actuellement, se déroulent les appels d'offres concernant les futurs fournisseurs.

Les travaux devraient débuter en Avril et s'achever à la fin du moi d'Août. Pendant ceux-ci, les licenciés du club devront donc migrer sous d'autres cieux. Différentes possibilités, selon les groupes d'entraînement, ont été évoquées en réunion de bureau.

Le futur stade sera donc muni d'une piste en synthétique autour du terrain de foot, mais aussi d'aires de saut (longueur, hauteur, perche), de lancer (disque, marteau, javelot, poids) et il y aura la possibilité de pratiquer le steeple. Si l'on imagine que les sprinteurs du club sont ravis de ce changement (ils pourront enfin utiliser leurs pointes à l'entraînement) ; l'athlétisme ne se réduit pas à la course à pied, et les sauteurs en longueur ou autre lanceurs pourront eux aussi s'exprimer dans de meilleures conditions.

Indéniablement, la possession d'un tel stade va favoriser le développement de la section et plus généralement de l'athlétisme dans notre quartier. Il faudra donc poursuivre le renforcement de son encadrement totalement bénévole dans les prochaines années.

Un beau challenge en perspective !



CORRIDA DE LA BEAUJOIRE 2005 : UN PLEIN DE CHAMPIONS

Qui l'eut cru, la corrida de la Beaujoire a 22 ans. 27 ans même, si l'on compte la naissance de la course à pied à St Jo avec le challenge Gillardeau. Cela fait plus de 20 ans que la ville de Nantes met à notre disposition, un monument de Nantes : le stade de la Beaujoire. Nous la remercions pour la confiance qu'elle nous témoigne ainsi.

En 2005, malgré la pluie les 109 bénévoles mobilisés par l'ALPAC ont accueilli un plateau de rêve : 3 anciens (mais récents) champions de France.

Chez les femmes la gagnante tout juste sortie de l'équipe de France junior qui a participé au dernier championnat d'Europe de cross est une ancienne championne de France sur 3000m en cadette alors que dans les rangs de la course masculine (ou plutôt devant ces rangs) nous comptons, entre autre, le champion de France sur 10kms sur route d'il y a 2 ans, vainqueur de la course, TARIK BOUZID et le champion de cross vétérans licencié à Angers JEAN JO BRECHETEAU.

Jamais les spectateurs n'ont vu les 1ers de la corrida courir aussi vite.

Cela n'a pas empêché tous les autres de venir courir, de se faire plaisir et de faire une bonne action en soutenant SESAME AUTISME.

La cheville ouvrière de cette organisation, la section ALPAC athlétisme se fait un point d'honneur d'accueillir tous ceux qui pratiquent le jogging dans notre quartier et désirent intégrer un club sportif.



Mille et une pages



Que d'histoires !

L'œuf et la bulle, mis en scène et en musique par Anne Robin du Théâtre à l'oreille, c'était le musiconte proposé par la bibliothèque, le mercredi matin 14 décembre. Des marionnettes animant tout ce qui peut sortir d'un œuf, le poisson, l'oiseau ou le crocodile, de la musique née d'instruments étonnants, des histoires drôles et tendres de naissances et d'amitié, voilà de quoi surprendre et intéresser les petits de deux à cinq ans. Ils

étaient quarante, accompagnés de leur maman ou de leur nounou dans la salle de convivialité du gymnase transformée en petit théâtre, puisque la bibliothèque, on le sait bien, n'est pas très spacieuse... Merci au responsable de l'espace sportif, qui avait aidé à disposer des mousses pour asseoir au parterre les apprentis spectateurs. Bon public déjà ces petits, car les histoires, ils aiment bien ça.

Beaucoup viennent chercher des livres avec leurs parents à la bibliothèque. Et ils vont regarder les images et écouter les histoires racontées par Nolwenn, lorsqu'ils sont à la crèche, à la halte-garderie, avec leur assistante maternelle, au centre de loisir Jocar, . A l'école, il y a aussi des lectures récréatives dans le cadre du contrat éducatif local. Dans la bibliothèque (BCD) des écoles maternelles où l'amicale laïque relaie l'association Lire et faire lire, à quatre ou cinq, les petits sont tout près du livre et des genoux pour tourner les pages.

Bref! Il s'en raconte des histoires dans le quartier! Et des auteurs illustrateurs viendront même expliquer comment elles sont fabriquées, ces histoires :

- Henri Meunier, le mercredi 15 mars à 17 heures
- Béatrice Poncelet, le vendredi 7 avril à 17h 30
- François Place, le mercredi 7 juin à 17 heures

Les adultes qui accompagnent les enfants, ou qui viennent seuls à la bibliothèque, ne sont pas oubliés. Pour eux des romans et des BD viennent d'être achetés en s'inspirant des suggestions des lecteurs gourmands de la « lecture- parapluie » du 19 novembre.

Alors, petits et grands que les livres intéressent, à bientôt !

Nos horaires

Lundi : 16 h 30 – 18 h 00
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h

Judi : 16 h 30 – 18 h 00
Samedi : 9 h 30 – 12 h

